



Jacques-Bernard MAGNER
Sénateur du Puy-de-Dôme
Conseiller municipal
de Charbonnières-les-Vieilles

 Vice-Président de la Commission de la Culture,
 de l'Education et de la Communication

 Membre du Conseil Supérieur des Programmes
 de l'Education Nationale

Nos réf : JBM/SM - INT-009/2018

Manzat, le 5 mars 2018

Madame Agnès BUZYN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75700 PARIS

CABINET DE LA MINISTRE

Madame la Ministre,

J'attire votre attention sur le courrier que vous ont adressé les Présidents et Directeurs d'EHPAD du Puy-de-Dôme le 1^{er} mars 2018.

Les baisses de dotations de l'ARS entraînées par la réforme de la tarification et la suppression brutale des contrats aidés viennent impacter considérablement les budgets de fonctionnement de leurs établissements.

Les besoins des personnes de plus en plus dépendantes accueillies dans les EHPAD nécessitent des moyens accrus pour maintenir un encadrement suffisant en personnel.

Malheureusement, ce n'est plus le cas dans un grand nombre de structures qui ne savent plus comment équilibrer leurs budgets sans peser trop lourdement sur le prix de journée que beaucoup de résidents ont déjà du mal à financer.

Un effort considérable doit être fait par l'Etat dans les mois et les années qui viennent pour sauvegarder un service indispensable à la population vieillissante de nos territoires.

Madame la Ministre, je suis sûr que vous serez sensible à leur démarche et j'espère que vous saurez trouver les solutions aux problématiques qu'ils vous présentent.

Je vous prie de croire à l'expression de ma haute considération et de mes sentiments les meilleurs.

Très cordialement
Jacques-Bernard MAGNER
Sénateur du Puy-de-Dôme

Copie à Monsieur Jean SCHWEYER, Directeur de l'ARS du Puy-de-Dôme

Saint-Amant-Tallende, 1^{er} mars 2018

Monsieur le Président de la République,
Madame la Ministre,

Je vous adresse ci-joint un courrier co-signé des Présidents des EHPAD du Puy de Dôme concernant les difficultés récurrentes dans nos établissements.

Je reste à votre disposition pour vous donner des informations complémentaires si nécessaire et suis votre interlocutrice pour toutes les interactions à venir avec notre collectif.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Annie ROSSI
Adjointe au Maire à Saint-Amant-Tallende
Présidente du CA de l'EHPAD
rossiannie@orange.fr
06.11.95.30.87

Monsieur le Président de la République,
Madame la Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation dans les EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) publics du département du Puy de Dôme.

Nous sommes 24 Présidents de Conseil d'Administration co-signataires de ce courrier, auxquels se joignent les directeurs de ces dernières.

Les EHPAD ont pour vocation première d'accueillir dans un cadre agréable et sécurisé d'un point de vue médical nos aînés en perte d'autonomie. Nous parlons d'ailleurs de résidents. Nos structures doivent assurer aussi bien les soins d'hygiène et de confort à l'égard des résidents, que la fourniture de repas et bien entendu la propreté des chambres et espaces communs des établissements. Des animations sont indispensables afin d'occuper les journées de nos résidents et de stimuler les fonctions motrices et cognitives.

L'âge des personnes entrant en EHPAD recule régulièrement depuis des années, ainsi que l'autonomie des personnes. Nous sommes aujourd'hui à un âge moyen d'entrée en établissement de 87,16 ans. Cette dépendance marquée de nos résidents amène inévitablement une hausse nécessaire du temps qu'il faut consacrer à chacun.

Aujourd'hui nos EHPAD accueillent de nombreuses personnes âgées qui, auparavant, étaient accueillis en long séjour ou en secteur gériatrie de l'hôpital public.

Tous ces facteurs, qui relèvent de la bienveillance envers nos aînés nécessitent des moyens conséquents en personnel et en équipement.

Les budgets de nos établissements sont sans cesse impactés par les baisses de dotations venant de l'ARS, du fait de la nouvelle réforme de la tarification. Nos budgets de fonctionnement sont déjà réduits au strict nécessaire et nous n'arrivons pas à faire évoluer et entretenir nos structures comme elles en auraient besoin : un bâtiment dans lequel on vit 24h/24 se dégrade, de fait, assez rapidement. Sans compter, outre l'aspect entretien du bâtiment, que des locaux lumineux, chaleureux, colorés...restent un gage de bien-être pour nos aînés, comme pour les personnels !

La suppression des contrats aidés par l'Etat, même si chacun est bien conscient des limites que pouvaient avoir ces derniers au regard des idéaux initiaux de leur création, ne font qu'accroître les difficultés dans nos établissements. Un nombre incompréhensible d'humains est nécessaire aux bons soins d'autres humains !!!

Monsieur le Président de la République, Madame la Ministre, ce sont des moyens financiers et humains dont nous avons besoin. Chacun des établissements signataires de ce courrier a rédigé une « petite fiche technique » sur son établissement, afin que vous puissiez

constater que ces problématiques sont bien celles de tous nos établissements. Que faire pour que vous preniez en compte nos besoins et attentes ? Les personnels se sont mis en grève fin janvier, nous nous posons aujourd'hui la question de voter des budgets déficitaires (qui ne seront que le reflet de la situation réelle) ?

Faut-il en arriver à des solutions aussi radicales pour exposer au grand jour cette problématique et que des solutions soient ensuite proposées dans un climat tendu d'urgence absolue ?

Monsieur le Président de la République, Madame la Ministre, nous vous invitons à venir nous rencontrer afin que nous puissions exposer plus avant les problématiques que nous rencontrons au quotidien, dans la gestion des EHPAD dont nous avons la charge. Elles sont aussi celles des soignants et auxiliaires de vie, mais encore celles de toutes les familles confrontées à la dépendance et au placement d'une personne âgée dans une structure.

Le collectif des Présidents et Directeurs d'EHPAD du Puy de Dôme, 1^{er} mars 2018

Copie : Monsieur le Président du Conseil Départemental du Puy de Dôme
Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux du Puy de Dôme
Madame et Messieurs les Députés du Puy de Dôme
Monsieur le Président du Conseil Régional, Auvergne-Rhône-Alpes
Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux du Puy de Dôme
Messieurs les Sénateurs du Puy de Dôme
Monsieur le Directeur de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes